

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR	1 / 3
Le 27 octobre 2022 en visioconférence	

COMITE DIRECTEUR		11/13
Bureau		
Catherine BURTHÉRET	Présidente	X
Denis MARTIN	Président Adjoint	X
Serge BOUDIGNON	Trésorier	X
Lauriane AUDOUY	Trésorière Adjointe	Excusée
Myriam NUNCO	Secrétaire	X
Christine BEAUDEAU	Secrétaire Adjointe	X
Charles DOMAS	Vice-Président	X
Françoise GRAND	Vice-Présidente	X
Georgette JORAND	Vice-Présidente	X
Gérard MENARD	Vice-Président	X
Autres Membres		
Fabrice BURTHÉRET		X
Alaric PRUNIER		Excusé
Patrick VERDIER		X
Invités		
Frédéric DI MEGLIO	Président FFESSM	X
Jean-Louis FERRETTI	Secrétaire général FFESSM	X
Bernard SCHITTLY	Président-Adjoint	Excusé
Philippe BOUCHEIX		X

Ordre du jour

Réunion d'urgence déclenchée par suite de l'analyse définitive du bureau d'éthique et déontologique du dossier Olivier THOMAS/Catherine BURTHÉRET, présidente du comité directeur AURA.

Le 27 octobre 2022 en visioconférence

Par suite de la réponse du bureau d'éthique et déontologique qui a profondément choqué le comité directeur AURA, ce dernier souhaite une démission collective. Préalablement, en date du 21 octobre, le comité directeur AURA a sollicité une réunion en visioconférence avec Frédéric DI MEGLIO, Bernard SCHITTLY et Jean-Louis FERRETTI.

Bonjour à tous,

Cher comité directeur, suite à l'envoi de la réponse du bureau d'éthique et déontologique, vos réactions ne se sont pas faites attendre.

L'intérêt des licenciés et des clubs ne fait pas le poids face à la politique fédérale et surtout face à la prédominance de la technique qui a tout pouvoir.

Le monde change, les personnes changent.

Tant que le fonctionnement sera celui-ci, nous perdrons de plus en plus de bénévoles.

Dans cette malheureuse histoire, il n'y aura de toute façon que des perdants : nos clubs et licenciés pour qui nous avons respecté nos engagements. Ils seront informés des problèmes que nous rencontrons depuis le début.

Auparavant, nous devons nous réunir de façon urgente et ce dès la semaine prochaine.

Fred, Bernard et Jean-Lou nous demandons votre présence à notre prochaine réunion du CODIR qui se tiendra en visio lundi, mardi ou jeudi soir de la semaine prochaine à 20h.

Nous vous remercions vivement par avance de bien vouloir nous donner vos disponibilités rapidement.

Bonne fin de journée à tous,

Bien cordialement,

Pour le comité directeur,

Catherine BURTHÉRET

Monsieur DI MEGLIO ne pouvant être présent que le 27 octobre, cette date a été choisie.

Un échange a eu lieu sur la réponse émise par le bureau d'éthique et déontologique qui démontre la non-partialité de Monsieur Antoine MERLE, président de la commission juridique nationale ayant déjà, à plusieurs reprises, par des conseils ou avis totalement erronés, pris parti précédemment contre le comité directeur AURA.

Le comité se sent bafouer et ainsi qu'il l'a exprimé dans son mail, « *L'intérêt des licenciés et des clubs ne fait pas le poids face à la politique fédérale et surtout face à la prédominance de la technique qui a tout pouvoir.* »

Le comité a pris acte de cette prédominance, de l'injustice avérée, de la non-partialité des organes nationaux et annonce qu'il souhaite démissionner de façon collective.

Fred DI MEGLIO précise bien que le national ne doit pas faire d'ingérence au niveau régional et ne peut prendre parti.

Le comité est d'autant plus choqué que quatre autres dossiers ont été déposés auprès du bureau d'éthique et déontologique selon le conseil de Fred DI MEGLIO. Ces quatre dossiers concernant 5 instructeurs régionaux : Mme DESSERTINE, présidente de la commission technique régionale, M. PARENT (1^{er} VP de la CTR), Mme Chantal BERTRAND (2^{ème} VP de la CTR) et M. Alain BERTRAND (instructeur régional) et enfin M. CLAVEL (Instructeur régional) montrent de manière factuelle les comportements irrespectueux et contraires à l'éthique et à la déontologie du mouvement sportif de ces personnes.

Frédéric DI MEGLIO a informé Catherine BURTHÉRET que Monsieur MERLE ne voulait pas en prendre connaissance. Catherine BURTHÉRET est pantoise que le bureau d'éthique et déontologique puisse refuser d'étudier des dossiers qui lui sont remis.

Compte tenu que de ce côté-là il n'y aura aucun avancement, Catherine BURTHÉRET a demandé comment elle devait en faire le retrait. Frédéric DI MEGLIO précise que Catherine doit envoyer un mail à son attention.

Ces quatre dossiers ont été adressés à Frédéric DI MEGLIO, Jean-Louis FERRETTI et Bernard SCHITTLY préalablement à la réunion.

Le 27 octobre 2022 en visioconférence

Compte tenu des problèmes soulevés et des faits apportés également lors de différents échanges par mail, Frédéric DI MEGLIO nous informe des trois possibilités que nous avons :

- 1) La démission collective annoncée
Il demande au comité directeur de ne pas la faire car tout se porterait alors sur le national, immobiliserait la région pour au moins six mois et qu'ils avaient beaucoup de travail par ailleurs. Il attire notre attention que plus rien ne pourrait se faire.
- 2) La mise au conseil disciplinaire régional pour l'ensemble des dossiers
Frédéric DI MEGLIO nous conseille de ne pas mettre l'ensemble des dossiers au conseil disciplinaire AURA mais de nous « attaquer à la tête » d'autant que nous avons matière à le faire.
- 3) La mise sous tutelle de la CTR
Là aussi, Frédéric DI MEGLIO précise bien que c'est au régional d'agir, le national ne peut rien faire et là aussi, le comité régional a matière à le faire.
Ça a déjà été fait dans le passé.

Le national ne peut pas agir en lieu et place du comité régional qui reste maître de ses décisions. Frédéric DI MEGLIO redit bien qu'ils ne peuvent prendre parti mais nous conseiller. Jean-Louis FERRETTI est d'accord avec les propos de Frédéric DI MEGLIO et précise que, s'ils sont là, c'est bien qu'ils nous soutiennent.

Nous les remercions pour leurs interventions et pour les procédures à suivre.

Le 27 octobre 2022,

La secrétaire,
Myriam NUNCQ

La présidente,
Catherine BURTHÉRET




Membres du CODIR présents

Denis MARTIN 	Serge BOUDIGNON 	Christine BEAUDEAU 
Georgette JORAND 	Françoise GRAND 	Gérard MENARD 
Charles DOMAS 	Patrick VERDIER 	Fabrice BURTHÉRET 